

LES GRANDES PUISSANCES NAVALES EN MÉDITERRANÉE
AU XIX^e SIÈCLE (1815-1880) INTERVENTIONS HUMANITAIRES,
MAINTIEN DE LA PAIX, DROIT D'INGÉRENCE

par Patrick Louvier
page 25 (from pages 9-26)

Au-delà des seuls atouts techniques que représente le déploiement d'une flotte, les contemporains ont été attentifs à l'effet moral de cette manifestation de force. L'idée prévaut alors que la meilleure prévention des risques repose sur la démonstration ou l'intimidation, tout particulièrement dans les pays arabes où les populations « *impressionnables* » passent pour avoir le culte de la force. En octobre 1858, le chargé d'affaires au Maroc apprend avec jubilation le bombardement naval du port de Djedda où avaient été assassinés quelques marchands européens. Nul doute, conclut Drummond-Hay, que cette punition impressionnerait durablement les quatre mille pèlerins marocains qui en avaient été les témoins et calmerait durablement les ardeurs xénophobes des tribus de l'intérieur(60). Généralement efficace en Méditerranée occidentale et en Grèce, l'intimidation navale s'avère en fait plus aléatoire dans le monde arabo-musulman où le navire de guerre européen symbolise l'ingérence politique mais également sociale et religieuse d'un monde admiré et haï tout à la fois. Le déploiement d'une importante escadre française après le retrait du corps expéditionnaire français de Syrie en 1861 n'impressionne guère les extrémistes musulmans qui harcèlent les fugitifs maronites à quelques encablures des bâtiments français. Si le détachement des escadres anglaise, italienne et française et « *la crainte d'être bombardé* » dissuadent la majorité des villes portuaires tunisiennes de rallier l'insurrection, les quartiers européens et juifs de Sfax puis de Sousse sont pillés les 30 avril et 31 mai 1864. La sanglante émeute d'Alexandrie de juin 1882 confirme deux décennies plus tard l'incertitude d'une démonstration navale dans le monde arabo-musulman. Loin d'abattre le mouvement arabiste, l'immobilisation dans le port d'une armada européenne excite ainsi l'amertume d'une population qui répond à cette intimidation par une émeute meurtrière sans précédent et de spectaculaires gesticulations guerrières(61).

(60) ADM 1/5699, Secrétaire du *Foreign Office* au secrétaire de l'Amirauté, 22 octobre 1858. Communication d'un extrait du rapport de Sir John Drummond-Hay au *Foreign Office*, daté du 7 octobre 1858.

(61) J. Ganiage, *op. cit.* vol. 1, pp. 233- 235 ; P. Louvier, « Cuirassés et émeutiers, l'escadre Seymour devant Alexandrie (mai-juillet 1882) », *Chronique d'Histoire Maritime*, mars 2003, p. 50-51.